

Réformer les congés parentaux

Un choix décisif pour une société plus égalitaire

Knibiehler Yvonne

Préface de Geneviève Fraisse

Comptes rendus

2019

Rennes

Presses de l'Ehesp
Collection Controverses

165 pages

Ouvrage

par Rose Prigent, doctorante à l'université Paris-Nanterre, en convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) avec la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf). Membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa) – Genre, Travail, Mobilités (Gtm).

« Réformer les congés parentaux, un choix décisif pour une société plus égalitaire » constitue le bilan des recherches et des réflexions portées, tout au long de sa vie, par Yvonne Knibiehler, professeure émérite à l'université de Provence, spécialisée en histoire des femmes, de la famille et de la maternité. Dans cet ouvrage engagé, elle revient sur l'histoire de la maternité et de la condition parentale, trop souvent mise de côté, selon elle, par les auteures féministes. Ces dernières auraient dénoncé la subordination des femmes et la domination masculine sans prendre en compte les différences entre celles ayant ou n'ayant pas d'enfants. Par le prisme des congés parentaux, Y. Knibiehler aborde les transformations structurelles et fonctionnelles de la famille, et l'évolution de sa place dans l'espace public. Estimant que « la condition parentale, tant maternelle que paternelle, est une composante majeure de la citoyenneté » (p. 10), elle montre que l'arrivée d'un enfant soulève de multiples problématiques sociales et achève son livre par des pistes de réflexion sur les rôles, actuels et à venir, des parents dans la société et les institutions qui les accompagnent. L'auteure construit sa démonstration en dix chapitres, articulés en trois parties, auxquelles s'ajoute une introduction. Son ouvrage se termine par une ouverture – qui fait office de conclusion – présentant les « utopies, concrètes et théoriques » qu'elle défend. Une préface, rédigée par la philosophe et directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Geneviève Fraisse, revient sur le parcours et l'originalité de la pensée d'Y. Knibiehler.

Dans la première partie, « *Les acquis* », la chercheuse traite de l'évolution sociohistorique des dynamiques familiales et des politiques publiques. Le congé de maternité est apparu au début du XX^e siècle dans un

objectif nataliste de diminution de la mortalité infantile. Il est alors « *doublement transgressif : en ce qu'il interrompt le travail d'une salariée, et en ce qu'il prétend limiter la durée du maternage. Le corps maternel est bel et bien devenu un objet politique* » (p. 17). À l'inverse du congé de maternité, qui reconnaît la place de la femme sur le marché du travail, le congé de paternité affirme celle de l'homme auprès de ses enfants. La mise en place de la prestation partagée d'éducation de l'enfant en 2015, dont la durée de perception est calculée en fonction du partage du congé parental entre les deux parents, témoigne de l'objectif de réduction des inégalités de genre aujourd'hui porté par les politiques publiques. Cette transformation des dynamiques familiales et des politiques publiques, mise en avant par l'historienne, gagnerait à être davantage mise en relation avec celle des rôles parentaux au sein de la famille française. En effet, bien que, depuis les années 1980, se diffuse la norme du « *bon père* » accordant plus de temps et d'attention à ses enfants, dans la pratique, et pour tous, les femmes continuent de s'investir davantage dans les activités parentales et domestiques. L'égalité parentale relève donc davantage des représentations que des pratiques quotidiennes¹.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, Y. Knibiehler explique ce que sont, et ce que devraient être « *les revendications* » concernant les congés parentaux. L'auteure relève quatre revendications féministes autour de la maternité et de la parentalité, qu'elle analyse dans une approche historique. Elle aborde en premier lieu les pratiques obstétricales et médicales qui, de la protection du corps reproductif de la femme au XIX^e siècle, sont aujourd'hui passés à une protection de l'enfant à naître, parfois au détriment de la mère. L'essayiste s'intéresse

¹ Ces vingt dernières années, de nombreux articles de recherche en sciences humaines ont analysé la persistance d'inégalités de genre dans le partage des tâches parentales, dont notamment : Brugeilles C., Sebille P., 2011, Partage des activités parentales : les inégalités perdurent, *Politiques sociales et familiales*, n° 103, p. 17-32 et Blöss T., Odena S., 2005, Idéologie et pratiques sexuées des rôles parentaux. Quand les institutions de garde des jeunes enfants en confortent le partage inégal, *Recherches et Prévisions*, n° 80, p. 77-91.

² L'auteure se réfère aux ouvrages suivants : Gorz A., 1988, *Métamorphoses du travail. Quête du sens*, Paris, Galilée ; Méda D., 1998, *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier ; Supiot A., 2016, *Le droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France.

ensuite à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes, en analysant notamment la différence entre les rôles paternels et maternels et les négociations autour des tâches domestiques et parentales. Pour l'auteure, l'allongement du congé paternel seul ne saurait rééquilibrer le partage des tâches parentales. Dans un troisième temps, les enjeux de conciliations du travail et de la famille et du travail parental non rémunéré sont interrogés. En s'appuyant sur de nombreux travaux³, Y. Knibiehler questionne l'articulation des sphères productive et reproductive, et souligne l'importance de rétribuer le « *travail parental* » mise en exergue. Enfin, l'auteure termine sur l'enjeu du développement de l'offre de garde des enfants âgés de moins de 3 ans. Il renvoie, en effet, la question de la normalisation parentale, véhiculée entre autres par la multitude de spécialistes qui participent désormais à l'éducation des enfants et portent un regard sur les pratiques éducatives familiales. Cette seconde partie participe à la construction d'une réflexion stimulante autour de ce que l'on nomme aujourd'hui le « *métier de parent* ». Celle-ci mériterait des approfondissements sur la dimension économique et ses effets concernant les conditions d'exercice de la parentalité ou de recours aux congés parentaux. Claude Martin a ainsi montré que l'exercice de la parentalité ne se pose pas dans les mêmes termes selon les ressources culturelles et sociales dont disposent les différents membres de la famille³. Quant aux recours aux congés parentaux, de nombreux chercheurs ont montré qu'aujourd'hui, en France, leur caractère forfaitaire conduisait à créer une dichotomie entre les femmes selon leur niveau de ressources, en écartant les femmes les plus précaires et les moins rémunérées du marché du travail⁴.

La dernière partie de l'ouvrage, « *Les perspectives* », repart du constat qu'être parent est devenu un métier,

et souligne la tension existante entre idéologie individualiste et volonté de l'État de contrôler la vie privée. Si les sociétés occidentales accordent de plus en plus d'importance à l'autonomie, la réalisation et la reconnaissance individuelle, les transformations qu'elles subissent sont rapides et désarment les pouvoirs publics autant que les individus. Pour Y. Knibiehler, de nouvelles questions se posent alors : comment devient-on parent aujourd'hui ? Si c'est un rôle qui s'apprend, faut-il accompagner les parents dans leur « *formation* » ? Quelles sont les institutions, familiales, médiatiques, religieuses ou étatiques qui participent à l'encadrement de la fonction parentale ?

Selon l'auteure, il est impossible de penser les femmes sans se figurer la maternité, enjeu central de l'identité féminine. Elle se place dans la perspective d'un « *humanisme sexué* » (p.156), soulignant que « *ce qui convient à l'épanouissement du masculin ne convient pas toujours à l'épanouissement du féminin* » (*ibid.*). Il ne pourra donc jamais y avoir d'indifférenciation des rôles parentaux. Ce positionnement différentialiste fait débat parmi les féministes, certaines ne souhaitant pas mettre en évidence une différence de sexe qui a longtemps signifié l'infériorité des femmes et leur exclusion de la vie publique⁵. Cependant, pour l'essayiste, le processus de libération des femmes passe avant tout par la reconnaissance de leurs particularités. Elle invite ainsi à s'interroger sur la manière de remettre la maternité au cœur de la citoyenneté féminine, et sur les modalités de construction d'une nouvelle parentalité dans le contexte actuel d'évolution des rôles sexués et des structures familiales. En voyant dans les congés parentaux la possibilité pour les femmes de s'investir dans la maternité, d'y développer leurs spécificités et d'impacter ainsi la société tout entière, Y. Knibiehler ouvre ainsi de nombreuses pistes de réflexion.

³ Martin C., 2003, *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques*, – rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille. Voir le site : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/034000552.pdf> (consulté le 19 mai 2020).

⁴ Collombet C., 2016, Histoire des congés parentaux en France. Une lente sortie du modèle de rémunération de la mère au foyer, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 122, p. 111-122 ; Gosset-Connan S., 2004, Les dynamiques identitaires des femmes ayant recours à l'allocation parentale d'éducation, *Dossiers d'études*, Caisse nationale des Allocations familiales, n° 58.

⁵ Fougeyrollas-Schwebel D., 2005, Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970, *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, p. 13-26.